

MASTER Droit, Économie, Gestion MENTION : Droit notarial

Responsable	Descriptions	Informations
Laetitia TRANCHANT	Type de diplôme : Master Domaine : Droit, Économie, Gestion Nombre de crédits : 120	Droits d'inscription : 243 € (formation initiale en 2018/2019) http://formations.univ-amu.fr Composante : Faculté de Droit et de Science Politique

OBJECTIF

La création de la **Mention Droit Notarial** répond à une demande de la profession notariale de voir mise en valeur la **spécificité du notariat**, et notamment la distinguer de parcours conduisant au domaine assez concurrent de la gestion de patrimoine.

La **Mention Droit Notarial** a vocation à accueillir les étudiants ayant déjà réalisé un excellent parcours et désireux d'entrer dans le Notariat par la voie dite « universitaire ».

Celle-ci assure une formation spécialement conçue, dès la première année de Master, pour le Notariat. Elle offre aux notaires qu'ils deviendront une patine universitaire leur permettant de se projeter, durablement, dans une carrière notariale.

La formation intègre une forte dimension théorique et de recherche, la seconde année étant en partie consacrée à la maîtrise des outils informatiques dédiés à la recherche. Parallèlement, et comme tout notaire, l'étudiant sera régulièrement projeté dans la résolution de cas ; un stage d'un mois (minimum) en deuxième année lui permet notamment de saisir les divers aspects du métier.

La demande d'intégration dans la **Mention Droit Notarial** suppose une forte capacité de travail.

PUBLIC VISÉ

La **Mention Droit Notarial** s'adresse prioritairement aux étudiants souhaitant devenir **notaire**.

Elle intéresse également les notaires et leurs collaborateurs titulaires d'un M1 souhaitant se perfectionner en droit de l'urbanisme et des collectivités territoriales.

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation est sélective dès le Master 1ère année.

L'accès est conditionné au dépôt d'une candidature.

RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation initiale
- Formation continue

STRUCTURE ET ORGANISATION

La première année de Master Droit Notarial s'articule autour des enseignements fondamentaux indispensables à la formation de notaire, notamment en droit civil (régimes matrimoniaux, successions, contrats spéciaux, etc.) et en droit immobilier (droit de l'urbanisme, droit de la construction, etc.)

La seconde année connaît deux Parcours :

- Le Parcours Carrière notariale, suite et approfondissement de la première année ;
- Le Parcours Pratique notariale, auxquels s'inscrivent les professionnels souhaitant se perfectionner dans leur pratique.

LISTE DES PARCOURS TYPES

- Carrière notariale
- Pratique notariale et droit public notarial

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

Connaissances maîtrisées dans les matières intéressant la pratique notariale : Droit de la famille, Droit Immobilier public et privé, Droit des contrats, Droit fiscal et Droit commercial.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la première année de Master sont attendues les **compétences** suivantes :

- comprendre les impératifs juridiques d'ordres différents, ainsi que les conflits entre eux ;
- maîtriser les matières formant le socle de la formation notariale (Famille, Contrats, Immobilier, Commercial, Fiscal) ;
- aptitude au raisonnement juridique.

Le parcours « Carrière notariale » vise les **compétences** suivantes :

- acquisition de méthodes de recherches d'une

fiabilité exemplaire ;

- autonomie du raisonnement juridique ;
- développement d'une forte capacité de travail ;
- acquisition d'un solide niveau de connaissances
- être aguerri aux exigences de sécurité juridique.

Le parcours « Pratique notariale » est destiné à la profession notariale et vise à développer les **compétences** suivantes :

- améliorer la sécurité juridique des actes ;
- favoriser la maîtrise des règles de droit public appliquées à la pratique notariale ;
- améliorer la formation des notaires et de leurs collaborateurs titulaires d'un M1 ;
- faire du notaire un véritable partenaire des collectivités locales.

STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

En première année, le rapport de recherche sur un sujet intéressant une problématique notariale peut être préféré au stage.

En seconde année, le Parcours Carrière notariale suppose la réalisation d'un stage d'un mois minimum, donnant lieu à une soutenance devant un jury.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Notariat

PARTENARIATS

La formation bénéficie du soutien des institutions

représentatives des notaires, au niveau local (Conseil régional des notaires du ressort de la Cour d'appel d'Aix) et national (Conseil supérieur du notariat, la Caisse des Dépôts et Consignations) et a tissé des liens très étroits avec le CRIDON Lyon (organisme de recherche dédié au notariat), avec un apport réciproque (les juristes CRIDON participent à l'équipe pédagogique de la formation, et les universitaires attachés à la formation sont membres des cellules d'experts du CRIDON).

ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Le notariat français est naturellement ouvert aux perspectives internationales.

C'est la raison pour laquelle les enseignements de droit international sont présents, tant en 1ère année de Master que dans le Parcours Carrière notariale en 2ème année. Stage ponctuel d'un ou deux étudiants de la promotion à Shanghai (Chine) auprès du Centre Sino-Français d'Études Juridiques et Notariales.

CONTACTS ORIENTATION

Visitez les sites :

- suio.univ-amu.fr/contact
- formations.univ-amu.fr

Dernière modification le 26/02/2019

